

REUNION DISTRICT MEDOC

16 JANVIER 2019 A LUDON MEDOC

Clubs présents : Blanquefort, Eysines, Le Bouscat, Le Haillan, Le Pian, Le Taillan, Lesparre, Ludon, Martignas, Mérignac, Saint Médard en Jalles.

Clubs absents : Castelnau (excusé), Lacanau, Soulac.

CD33 : Françoise EITO, Luc PENAUD, Charles APPEL, Edith LANAU

En préambule Françoise EITO présente ses vœux et ceux du comité à tous les licenciés du district.

Licenciés

Le nombre de licenciés a diminué de 8 690 cette année et de 20 000 en 2 ans.

La Gironde est le seul département positif de la Nouvelle Aquitaine (+ 0.3 % soit 28 licences), la diminution de la région est de 2 %.

Licences

Un travail est en cours sur la dématérialisation de la licence, avec possibilité d'éditer la liste des joueurs qualifiés.

Mutations

Une réflexion est en cours sur les mutations, celles-ci sont trop chères, le recommandé est contraignant. Il faudrait distinguer le type de mutations. Le souci si diminution du tarif est la baisse des recettes pour les comités. A suivre...

Effbb

Françoise EITO rappelle que toutes infos aux clubs sont désormais transmises uniquement sur Effbb.

Charte des officiels

Il a été validé 20 000 arbitres club depuis le début de saison qui ont officiés sur 35 482 rencontres.

Edith LANAU rappelle la problématique du manque d'officiels sur les rencontres départementales et régionales à désignation. Une réunion de la CRO a été organisée le week-end dernier en présence de Stéphane KROEMER, élu fédéral afin de faire remonter ce problème et demander des modifications de la charte.

DEMISSION JEAN PIESSET

Suite à la démission de Jean PIESSET aucune facture n'a été appelée aux clubs jusqu'à présent puisque le poste était vacant. Le comité a eu des difficultés à gérer la trésorerie, Jean ayant planté les codes d'accès au compte du Crédit Agricole. Un nouveau comptable, Gaetan FRECHAUD, est arrivé lundi 14 janvier 2019 à la ligue. Salarié de la Ligue, il travaillera au comité les jeudi et vendredi. Les factures en attente (licences, formations, arbitrages, engagements) seront appelées prochainement avec possibilité d'étalement.

CONSTRUCTION LIGUE

Les travaux avancent. La vente du terrain n'est toujours pas effective, difficile de trouver une date avec le notaire pour la signature.

MINI BASKET

Dès la fin du mois, 12 équipes U9 (3 poules de 4) vont se rencontrer en « débrouillé », match en 4 contre 4 et sur grand terrain, emarque obligatoire.

Martine, Frantz et Johan travaillent sur cette expérimentation.

Il est dommage que la présentation ait été aussi tardive. Nous avons un retard à rattraper par rapport aux autres départements, néanmoins il faut donner plusieurs possibilités de pratique.

3 X 3 EN GIRONDE

Cette pratique a du mal à démarrer en Gironde. Des rencontres vont être organisées uniquement en catégorie Sénior et seulement avec 6 équipes.

Mathieu va organiser ce mini championnat à son retour de congés.

COMMISSION SPORTIVE

Des pénalités financières encore en janvier pour licences non présentées en séniors.

Des pénalités financières pour joueurs non qualifiés en jeunes.

Il subsiste des problèmes pour les dérogations. Charles APPEL rappelle les horaires obligatoires en séniors, si pas d'entente entre les clubs la commission sportive tranche 10 jours avant la rencontre.

Luc PENAUD reçoit beaucoup de mails pour la sportive. Il nous demande de bien vouloir utiliser la procédure suivante dans l'objet du mail :

Equipe + Club + sujet du mail.

Edith LANAU rappelle que pour l'emarkage :

- il faut saisir obligatoirement le numéro du joueur
- l'entraîneur doit signer lui-même la compo de l'équipe
- si technique soit saisir sous la dictée de l'arbitre soit l'arbitre écrit lui-même
- l'arbitre inscrit lui-même son numéro de clé ou signe lui-même la feuille

Prochaine réunion le **mercredi 13 mars 2019 à 19h à Martignas.**

